



le bon tri en 4 gestes



Je trie les emballages (vidés et raclés) :

En plastique



En métal



En carton



Et les journaux,
magazines,
publicités



Règles de base :

- je ne mets pas les emballages dans des sacs plastiques
- en cas de doute, je jette aux ordures ménagères

plus d'info sur www.sitreva.fr

Je jette aux ordures ménagères :

Les restes de repas



Les barquettes,
gobelets, sacs et films
plastiques



Les emballages souillés



La vaisselle cassée,
les couches, les
coques plastiques...



J'apporte le verre d'emballage *
dans les bornes d'apports volontaires.



Ou bien si j'en suis équipé, je le jette
dans mon bac à verre.

* bouteilles, flacons, pots, bocaux



J'apporte en déchèterie



Les végétaux, les ferrailles, les vieux appareils
électroménagers (DEEE), les gros cartons, les gravats...

Consultez la liste des produits admis en déchèterie
sur le site www.sitreva.fr